



ASSEMBLEE GENERALE DE LA GOUTTE VERTE

28 MARS 2018

Membres présent.e.s :

Magali Arbogast, Nadège Bonnet, Issoufou Sanogo, Pauline Caillet, Pascale Desmazières, Amina Sireau, Aline Tauzin, Sandie Dardar.

Pouvoirs sont donnés à Pauline Caillet (Lucie Derzko), Pascale Desmazières (Kamran Kavoussi) et Sandie Dardar (Violaine Robert).

Le quorum (11 personnes) étant atteint, l'assemblée générale débute à 19h.

Marie-Clothilde Chéry rejoint la réunion à 20h15. Le nombre des participants est donc porté à 12.



1. Présentation du rapport moral 2017 et du rapport financier 2017 de l'association

Une copie du rapport moral, du rapport financier ainsi que d'un prévisionnel pour l'année 2018 est distribuée aux présent.e.s. Il est décidé de passer directement à la présentation du rapport financier.

Un état des dépenses et des recettes est présenté par Sandie pour la période du 29 mars 2017 au 28 mars 2018. Le résultat, d'un montant de 727,75 €, est excédentaire. Des précisions sont demandées sur l'évolution des dépenses et des recettes par rapport aux années précédentes. Sandie indique que l'ensemble des postes sont en baisse. Seuls les frais administratifs (banque et assurance) accusent une légère hausse. L'essentiel des investissements pour l'aménagement des espaces jardinés ont été faits en 2015 et 2016.

Sandie explique, à la demande des participant.e.s, la méthode utilisée pour l'élaboration du prévisionnel : prise en compte des montants des subventions à venir et réalisation d'une moyenne sur les trois dernières années pour la détermination des recettes liées aux adhésions et des différents postes de charges.

Les participant.e.s sont alors informé.e.s des demandes de financement en cours :

- une demande pour l'obtention du solde d'une subvention spécifique d'investissement auprès de la Région IDF, correspondant au projet « jardin solidaire, pérenniser le jardin partagé de la Goutte d'Or » ;
- une demande de subvention auprès de la Mairie de Paris dans le cadre de l'appel d'offre « jardins partagés » pour l'aménagement de la nouvelle parcelle située au 23 rue Richomme.

Pascale propose que la location de la salle des Xérogaphes, où se déroulent les assemblées générales et certaines réunions de la Goutte Verte en période hivernale, soit de nouveau facturée au regard de la solidarité entre associations. Un tarif « ami » est fixé à 10 € de l'heure. Les participant.e.s ne s'y opposent pas.

Magali est en charge d'envoyer le bilan FSIH.

Sans qu'il soit besoin d'échanger sur le rapport moral Nadège propose de passer aux perspectives de l'année à venir.

2. Les perspectives pour l'année 2018 sur nos trois espaces : le TEP rue Boris Vian, le jardin Bashung, le jardin de la rue Richomme

Nadège présente les perspectives pour chacun des espaces jardinés :

➤ **Bashung**

Rappels :

La convention qui est en cours depuis 2012 prend fin en 2018.

Le conseil de Paris a voté le réaménagement du fond du jardin pour 50 000 euros.

Le réseau Dis vert et Solidaire, dont la Goutte Verte fait partie, porte le projet d'une "ferme" urbaine sur les lieux qui a été proposé dans le cadre du budget participatif.

Nous avons, comme chaque année, taillé les arbres fruitiers.

Pour 2018 :

- L'idée est de récupérer le droit d'accéder au jardin comme nous le souhaitons, avec clef si possible. (Le chien du gardien fait peur. comment y jardiner dès lors en tranquillité ?) ;
- Nous occuper des arbres contribue à montrer à la ville que la Goutte Verte est attentive à ce lieu, responsable et soucieuse du devenir de ceux-ci.

➤ TEP

Rappels :

Nous attendons un retour de la ville suite au dépôt du dossier remis à Mr Baldo, demandant indirectement (sollicitation d'une réunion entre la DJS, la mairie et la direction des espaces verts) une nouvelle convention alors même que la DJS (et le maire a priori) souhaite nous voir quitter les lieux.

L'équipe de développement local a organisé deux réunions sur le thème de l'espace public positif et la Goutte Verte y était représentée.

L'idée d'un espace partagé chemine.

Pour 2018 :

- Nous continuons de signifier l'importance pour nous de nous maintenir sur ces lieux et de faire partie de la réflexion relative au futur aménagement ;
- une rencontre, avec diverses associations du quartier, doit être organisée par graines de jardins dans les jours à venir à propos du TEP.

➤ Richomme

Rappel :

Nous venons d'envoyer notre dossier de candidature pour l'appel d'offres « Jardins Partagés » porté par la ville de Paris. Le budget prévisionnel s'élève à environ 2000 euros.

Pour 2018 :

- organiser et aménager le jardin ! des permanences sont à prévoir le mercredi à 11h30 et les dimanches ;
- se rapprocher des personnes portant le projet "une rue jardin". Une réunion doit avoir lieu à la Mairie. Se renseigner sur la date.

3. Les actions et évènements pour l'année 2018

Nous avons été contactés par une photographe qui envisage d'exposer à Richomme dans le cadre des portes ouvertes des ateliers artistes de la Goutte d'Or (Portes d'Or au mois de juin).

La Fabrique du documentaire nous a de nouveau contactés pour organiser une soirée de projection au jardin, qui aura lieu le 1er septembre.

Les forces vives de l'association sont limitées et ne permettent pas de s'atteler à l'ensemble des évènements qui ont lieu dans le quartier. Une liste des évènements à conduire est proposée. Celle-ci pourra évoluer au gré des engagements de chacun.

Calendrier prévisionnel des actions

	mai	juin	juillet	août	septembre		octobre		
Evénements	23-27.05 Fête de la Nature « Voir l'invisible »	Portes d'Or	29.06-1.07 Fête de la Goutte d'Or		1.09 Ciné-Jardin	Fête des jardins	Portes ouvertes Ville de Paris	Jardins Ouverts Région IDF	Parking Day
Instigatrices,	Pascale	Nadège	Pascale, Amina et Pauline		Nadège			Nadège	Amina
Actions		Exposition de Sarah	Ateliers broderie/dessins		Aide aménagement du lieu en vue de la Projection Film	Aline propose de faire une exposition		Visite commentée des jardins	

4. Bilan du fonctionnement de l'association sous forme de collège

Le fonctionnement en collège correspond à l'organisation horizontale actuelle de l'association. Aucun changement profond est à noter, si ce n'est d'être vigilant à transmettre des documents contresignés par tous aux différentes administrations (déclaration, appels d'offres etc...).

Ci-dessous des éléments résultant de la discussion autour de "qu'est-ce que faire partie du collège" :

- assurer inconditionnellement l'accueil
- impulser le mouvement
- garantir un cadre (notamment d'ouverture)
- relayer les informations

5. Proposition de modification de l'objet de l'association

Suite au souhait des membres de l'association d'actualiser l'objet de l'association, et sur la base d'une proposition de plusieurs d'entre eux, une nouvelle formulation de l'objet dans les statuts plus en adéquation avec la réalité des actions entreprises par l'association ces dernières années est proposée au vote.

6. Votes

12 membres participent aux votes.

- **Le rapport moral** est approuvé à l'unanimité, sous couvert d'y ajouter les ateliers des enfants organisés annuellement par Pascale
- **le rapport financier** est approuvé à l'unanimité
- **la modification de l'objet des statuts** est approuvée à l'unanimité.
- **l'élection des membres responsables de l'association** pour l'année 2018

Lucie Derzko, Nadège Bonnet, Amina Sireau, Kamran Kavoussi, Sandie Dardar et Pauline Caillet se présentent pour faire partie du collège. Violaine et Issoufou ne souhaitent pas se représenter.

Lucie, Amina, Sandie et Pauline sont élues à l'unanimité

Kamran obtient 3 voix

Nadège obtient 11 voix (une abstention)

A l'issue du vote, le nouveau collège est constitué des 5 personnes suivantes :

Lucie Derzko, Amina Sireau, Nadège Bonnet, Pauline Caillet et Sandie Dardar.



Points divers

- Magali a participé à la réunion au sujet de l'exposition expo Paris New York au nom de la goutte verte
- Une réunion est prévue à la mairie au sujet de la rue-jardin Richomme. Il faudrait prendre attache avec Jean-Raphael Bourges pour connaître la date de cette réunion et s'informer de l'avancement du projet
- On évoque l'existence d'une peinture répulsive urine
- Des horaires d'ouverture du jardin Richomme sont fixés le mercredi de 11h30 à 12h30
- Une liste des plantes disparues sur le TEP est établie : laurier rose, mandarinier, érable du japon, 2 mini palmiers
- Faire une liste des personnes intéressées par le compost (notamment celles à qui l'association distribue des seaux à compost) et organiser un atelier compost.

Fait à Paris le 28 mars 2018

Sineau Amina

DERZKO mié

Pauline Carlet

Saudie ZARDAR